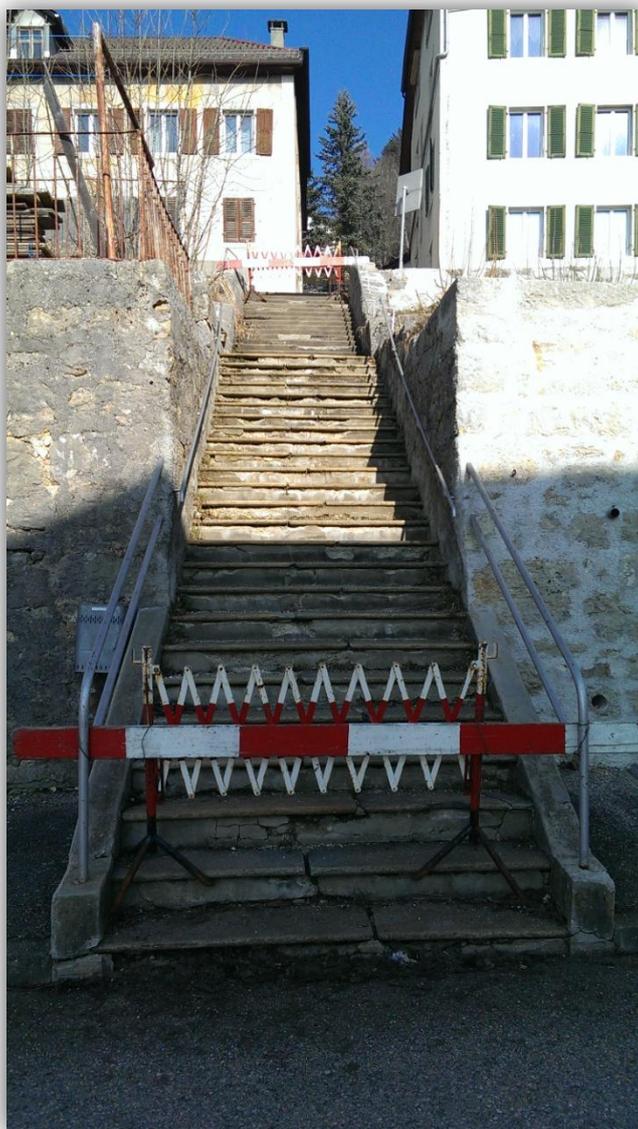




**Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel**  
**Rapport à l'appui d'une demande d'avis face à l'escalier situé**  
**auprès de Grande rue 27**

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Comme l'atteste la photographie ci-dessous, l'escalier situé auprès de Grande rue 27 nécessite une remise à neuf. En effet, son état actuel ne permet plus d'assurer la sécurité de ses usagers, raison pour laquelle il a été annulé.



Ne pouvant pas laisser la situation ainsi, le Conseil communal souhaite l'avis du Conseil général face à cet ouvrage. Effectivement, plusieurs solutions sont possibles :

1. Remise à neuf pour une valeur d'environ fr. 65'000.-.
2. Abandon de cet escalier (création d'un mur et remblayage) pour environ fr. 20'000.-.

Afin de vous prononcer en toute connaissance de cause, voici les escaliers communaux existants dans ce secteur permettant de relier le nord au sud du village :



En **rouge** : l'escalier en question  
En **bleu** : les autres escaliers communaux

Votre avis ne constitue en aucun cas une quelconque autorisation de réaliser les travaux que vous aurez choisis et une demande de crédit vous sera soumise ultérieurement.